



Déclaration CFDT sur le point 8 du CCE du 22 mai 2013

Lors du CCE du 22/05/2013, la Direction nous annonce vouloir mettre en vente le site de Meudon. Tous d'abord nous constatons une nouvelle fois l'entrave faite au CCE et aux CE puisque la direction avoue elle-même dans son projet que celui-ci est connu de longue date et ne nous informe que quelques semaines avant sa mise en œuvre. Comme il s'agit d'une fermeture de site, la CFDT exige que soit appliqué les mêmes dispositifs d'accompagnement de départ interne et externe qu'aux salariés des sites d'Aulnay et de Rennes.

La CFDT regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation préalable des Instances Représentative du Personnel. La fermeture du site va engendrer un éclatement géographique des entités du site et du personnel associé. La réaffectation de ces services va impacter sérieusement la situation personnelle des collaborateurs pouvant même se solder par des licenciements. Pour la CFDT la direction doit concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Sur les 21 salariés transférés à Vesoul, la plupart d'entre eux a déjà connu la fermeture d'un site, celui de Melun. Subir 2 fermetures de site en moins de 3 ans...On ne peut que s'interroger sur l'état de détresse de ces salariés !

Avec le PREC 2013 Velizy Meudon voient leurs effectifs se réduire de 684 salariés. La CFDT vous demande de redimensionner les cibles issues du PREC ; et ce pour les sites de Velizy, Vesoul, Peugeot Sport, Poissy Usine et Poissy Pôle Tertiaire. Pour ces sites vous devez aussi nous informer de la nouvelle répartition des métiers exclus. Nous demandons également que chaque CE concerné soit informé et consulté.

La CFDT demande que soit ré étudié la réorientation géographique des salariés du site de Meudon vers VVA et Peugeot Sport. En effet, il y a actuellement 186 salariés sur le site de Peugeot sport.

Après la vente de Meudon, il devrait y avoir 359 salariés sur ce site. Le site est capable d'accueillir plus de personnel. Entre le site de VVA et de Peugeot sport il y a sûrement une autre solution pour accueillir le maximum de personnel de Meudon et ainsi minimiser l'impact social pour les salariés de Meudon...A moins qu'il n'y ait une volonté déguisée de la RH, au travers de réorganisations, de forcer la baisse des effectifs...

Dans votre étude sur l'immobilier Parisien, la CFDT exige conformément aux prérogatives du CCE et des CE concernés, d'avoir l'information de tous projets susceptibles d'être mis en œuvre prochainement. Si vous pensez vendre PEUGEOT SPORT quel intérêt serait d'y proposer des postes ?

La CFDT vous demande de détailler clairement votre projet qui ne peut être mis en œuvre en l'état.

Sans ces éléments la CFDT ne peut rendre un avis.